



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours,1736>

Chronique

# Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2001 - N° 1016 - décembre 2001 -

Date de mise en ligne : mercredi 20 août 2008

Date de parution : décembre 2001

## **Description :**

Jean-Pierre MON analyse l'actualité.

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

## Mieux vaut tard...

Vous ne connaissez sans doute pas le fonds d'investissements américain Carlyle. Il est dirigé par l'ancien Secrétaire d'État à la défense Franck Cartucci. Il "emploie" aussi l'ancien Secrétaire d'État James Baker et, occasionnellement, Georges Bush, ancien président des États-Unis et père de l'actuel. Bref, rien que du beau monde ! Mais vous savez, par contre, que le gouvernement américain a vertueusement décidé de bloquer les comptes bancaires des organisations, associations ou ONG qui financent le terrorisme (il n'est quand même pas question de toucher à l'ensemble des activités des paradis fiscaux off-shore... !). Il aura cependant fallu attendre fin octobre pour que le fond d'investissement Carlyle et la famille Ben Laden décident, d'un commun accord, d'interrompre toutes leurs relations financières [1]. C'est grâce au bruit fait par une ONG [2] américaine, Judicial Watch, qui trouvait scandaleux que le père de l'actuel président des États-Unis « travaille pour le compte de la famille Ben Laden », que ces relations ont été rompues !

## Scudo fiscale

Le "bouclier fiscal", c'est le cadeau que vient d'offrir le gouvernement de Silvio Berlusconi aux Italiens qui ont exporté illégalement de l'argent à l'étranger et sont prêts à le rapatrier [3]. Cela concerne aussi les bijoux ou les oeuvres d'art. Aucun risque fiscal : il suffit de remplir une déclaration que la banque ou la société intermédiaire chargée de la transaction transmettra aux autorités et de payer 2,5% de la somme concernée. Le gouvernement fait une autre proposition encore plus alléchante : investir 12% du capital de retour en bons du Trésor. Le législateur a précisé, sans rire, que « les sommes d'origines criminelles » sont exclues de ces mesures. Pour ceux à qui cela aurait échappé, l'inénarrable Madelin a prévu des mesures du même type dans son programme électoral !

## La guerre ? une bonne affaire !

« L'avenir d'EADS [4] ne peut reposer uniquement sur Airbus. EADS doit pouvoir tirer parti des nouveaux besoins de sécurité. Au lendemain de la guerre du Golfe, nous avons défini chez Matra toute une série de programmes, comme les missiles de croisière ou les satellites d'observation, qui sont devenus réalité aujourd'hui. EADS a tout le potentiel nécessaire pour jouer maintenant ce rôle à l'échelle de l'Europe. L'évolution récente des cours boursiers de Thalès ou BAE Systems montrent que les marchés croient aux entreprises de défense lorsqu'ils les jugent bien positionnées » [5].

Plus généralement, vous aurez tous remarqué qu'aucun des pays engagés dans la guerre en Afghanistan n'a fait état de difficultés budgétaires pour financer ses actions militaires, alors qu'il leur est très difficile, sinon impossible d'inscrire dans leur budget des sommes suf-fisantes pour la santé, l'éducation, les services publics (qu'en pensent les sinistrés de Toulouse ?). Le Pakistan, lui, en profite même pour obtenir des prêts et aménager sa dette ! Pour obtenir l'annulation de la dette des pays pauvres faudrait-il trouver là un exemple d'action efficace : engager ces pays à faire la guerre ...du bon côté ?

### A quelque chose, malheur est bon !

On se souvient que, se référant à l'accord sur la propriété intellectuelle, Adpic [6], signé dans le cadre de l'OMC [7] et entré en vigueur le 1er janvier 1995, 39 laboratoires pharmaceutiques s'opposaient à la production par l'Afrique du sud, l'Inde ou le Brésil de médicaments génériques pour le traitement du sida. Bien qu'il existe dans cet accord une clause prévoyant qu'un pays peut déroger aux règles des brevets « en cas d'urgence maximale », les États-Unis avaient soutenu les groupes pharmaceutiques, au nombre desquels se trouvaient de grandes compagnies américaines, contre le gouvernement sud-africain. Mais, confrontées à la mobilisation des opinions publiques mondiales, les firmes pharmaceutiques avaient finalement retiré leurs plaintes en avril dernier. Tout récemment, la crainte du terrorisme biologique aidant, les Américains viennent d'utiliser les mêmes arguments que les pays pauvres sur le sida pour obliger le groupe Bayer à réduire de moitié le prix du Cipro, un antibiotique contre la maladie du charbon qui menace le pays. Ayant ainsi « donné le mauvais exemple » (selon les industriels de la pharmacie), il leur devenait difficile de s'opposer à un assouplissement du droit des brevets sur les médicaments, lors des dernières négociations de l'OMC à Doha. La déclaration finale prévoit donc, comme le demandaient les pays en développement, que « rien ne puisse empêcher un gouvernement de prendre des mesures pour protéger la santé publique ». C'est la victoire d'une coalition de 60 pays du Sud, menée par l'Inde et le Brésil, obtenue en faisant de cet accord une condition sine qua non au lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales auquel les Américains tenaient par dessus tout. La bataille a été rude car, jusqu'au bout, les États-Unis, le Canada et la Suisse se sont battus pour défendre leurs grands groupes pharmaceutiques. Notons toutefois que les pays sans industrie pharmaceutique ne bénéficieront pas tout de suite de cette avancée...

---

[1] New York Times, 26/10/2001.

[2] ONG = Organisation non gouvernementale.

[3] Le Monde, 28-29/10/2001

[4] Il s'agit du consortium européen qui fabrique Airbus.

[5] Le Monde, 11-12/11/2001.

[6] ASPIC= Aspect des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce.

[7] OMC= Organisation mondiale du commerce